



Réunion des comités de pilotage locaux
« *Dunes modernes du littoral landais* »
Rapport d'activité 2018 – Perspectives 2019

Mercredi 16 janvier 2019

Salle Latécoère à Biscarrosse-bourg

- FR7200710 - L 01 (Arcachon à Mimizan Plage)*
- FR7200711 - L 02 (Mimizan plage à Vieux Boucau)*
- FR7200712 - L03 (Vieux Boucau à Hossegor)*
- FR7200713 - L04 (Capbreton à Tarnos)*





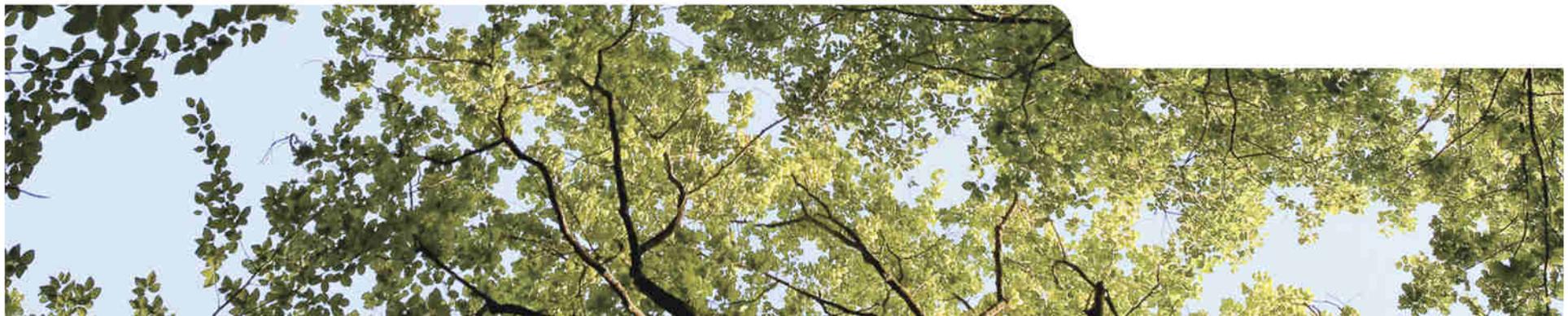
*Le dernier copil s'est tenu le 4 décembre 2017
À la salle du Pavillon (Lit-et-Mixe)*

La synthèse de l'animation pour la période 2015 – 2017 y a été présentée

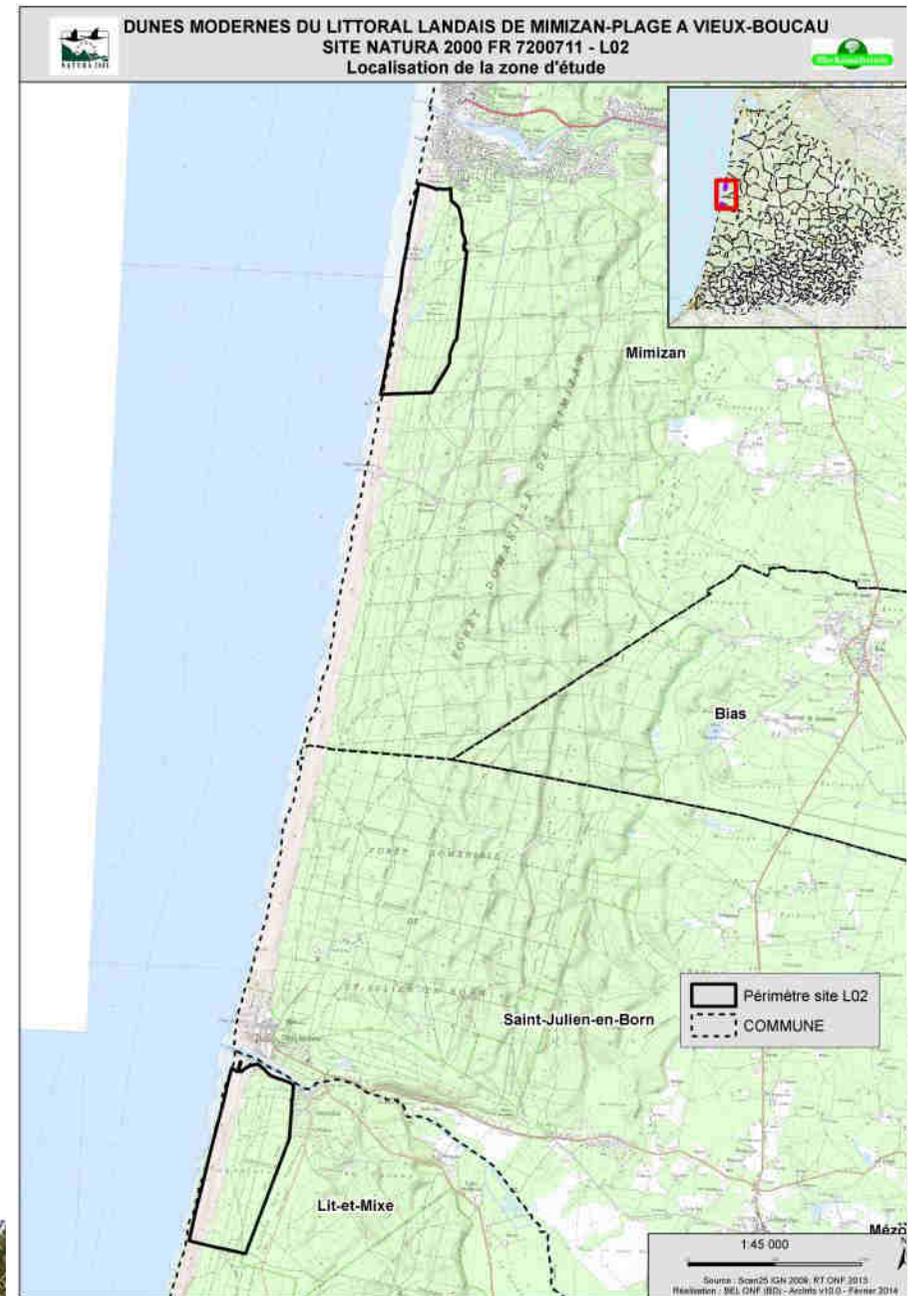
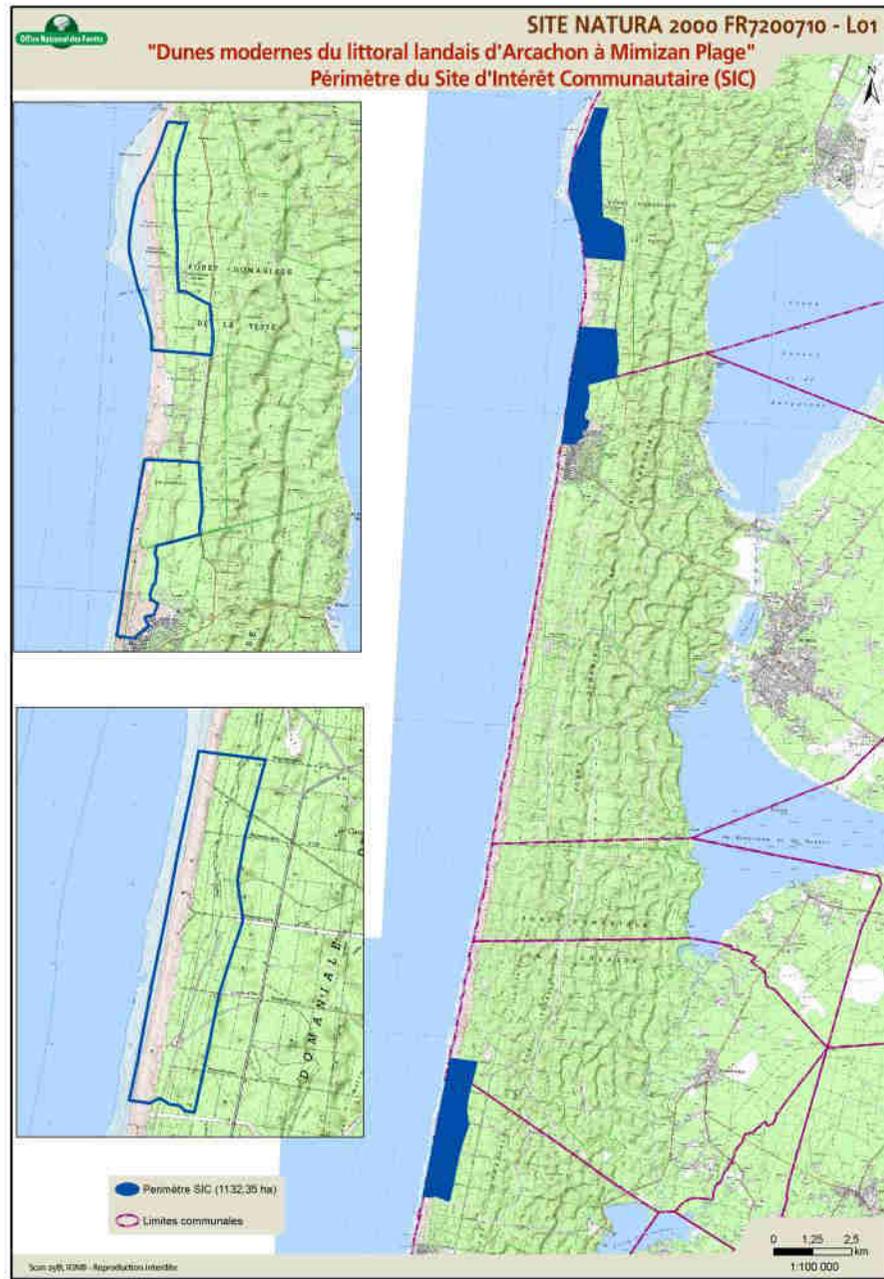
Le présent copil, relatif à l'année 2018, aura pour objectifs :

- *De présenter le rapport d'activité pour 2018,*
- *D'évoquer les actions envisageables pour 2019*

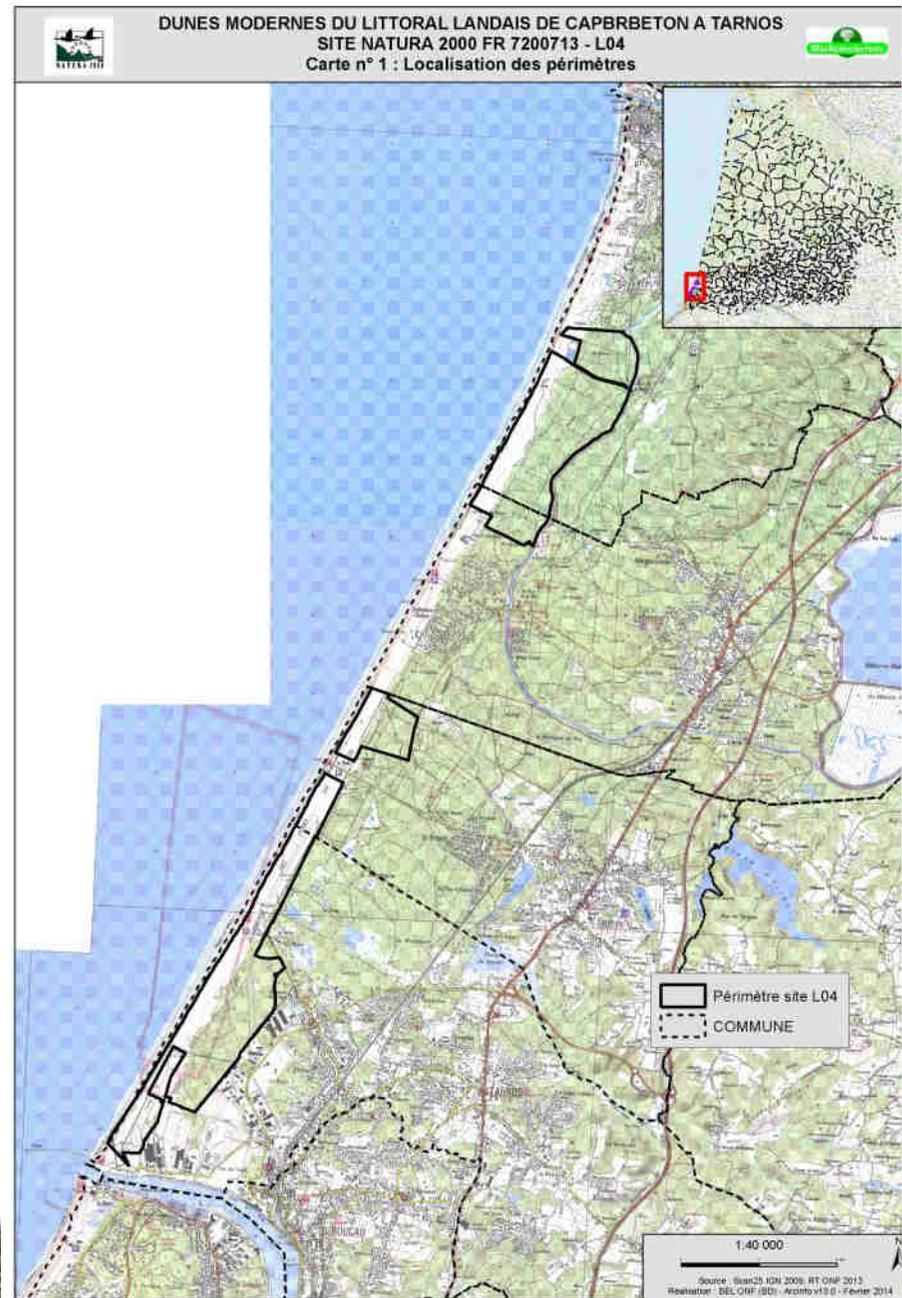
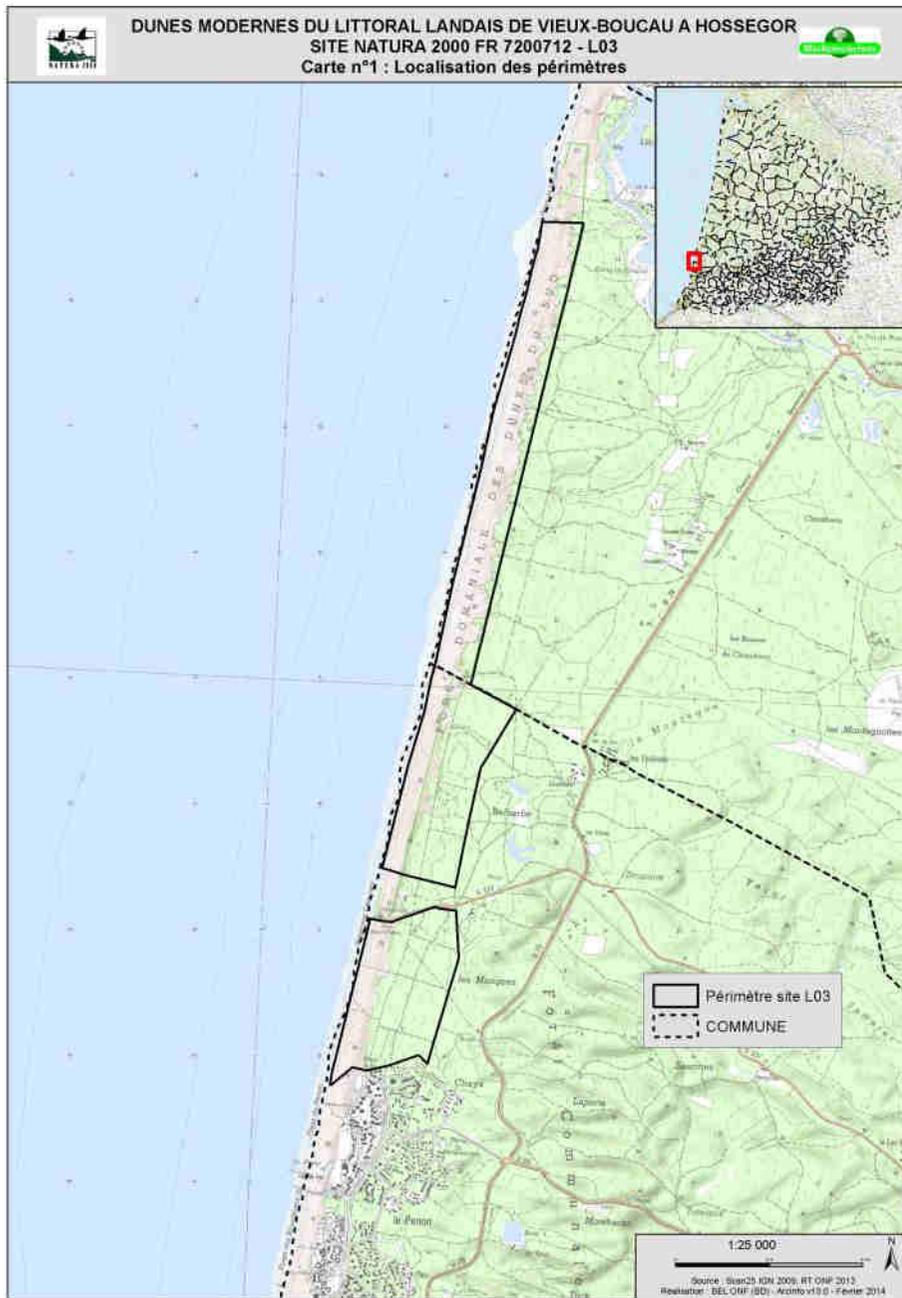
- *De recueillir les attentes des membres du copil sur l'animation à venir.*



LES ENTITÉS DES « DUNES MODERNES DU LITTORAL LANDAIS »



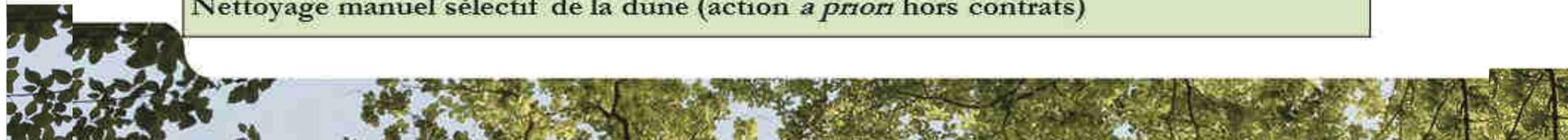
LES ENTITÉS DES « DUNES MODERNES DU LITTORAL LANDAIS »



Code	Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels
A	Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, en prenant en compte les espèces patrimoniales	<ul style="list-style-type: none"> ✚ A1 - Assurer la conservation des laisses de mer et mettre en place les mesures de conservation pour les espèces d'habitats de haut de plage ✚ A2 - Assurer le maintien des habitats naturels prioritaires (dunes grises, dunes brunes, pelouses annuelles...) ✚ A3 - Améliorer les fonctionnalités des habitats hygrophiles ✚ A4 - Restaurer des milieux dunaires dégradés ✚ A5 - Améliorer la qualité des habitats naturels de dune boisée
B	Assurer la conservation des espèces d'intérêt communautaire	<ul style="list-style-type: none"> ✚ B1 - Recréer ou améliorer les milieux favorables aux espèces des zones humides (présentes ou potentielles) ✚ B2 - Assurer le maintien de la diversité de la dune boisée, en favorisant les feuillus et les peuplements âgés ✚ B3 - Favoriser les conditions d'accueil des Chiroptères ✚ B4 - Veiller au contrôle des espèces invasives
C	Prendre en compte le contexte socio-économique, afin de réduire les impacts sur les milieux et espèces	<ul style="list-style-type: none"> ✚ C1 - Identifier et mesurer les dégradations constatées, mettre en œuvre les mesures de protection ✚ C2 - Engager les opérations en concertation avec les politiques publiques ✚ C3 - Rechercher les possibilités de participation au niveau des politiques publiques
D	Conforter les connaissances, mettre en place les suivis, en associant au mieux les ressources locales.	<ul style="list-style-type: none"> ✚ D1 - Développer la collaboration avec les compétences locales ✚ D2 - Assurer les suivis en recherchant des méthodologies fiables, peu dispendieuses, et pérennes
E	Assurer l'animation du site et la communication, en coordination avec les politiques publiques.	<ul style="list-style-type: none"> ✚ E1 - Définir le plan d'actions pour le site ✚ E2 - Assurer les suivis écologiques et des actions



A c t i o n s
Nettoyage manuel sélectif (haut de plages)
Création d'exclos (arrière-dune, dune)
Création de mares (arrière-dune, dune boisée)
Maintien de milieux ouverts en dune boisée : <ul style="list-style-type: none">- coupe et fauche de lisière- ouverture et maintien de clairières- pare-feu végétalisés
<ul style="list-style-type: none">- mise en place d'ilots de sénescence (dune boisée)- maintien d'arbres isolés (dune boisée)
Contrôle d'espèces invasives (dune non boisée et dune boisée) (cibles : Baccharis, Herbe de la Pampa...)
Mise en défens, signalétique (dune non boisée)
Mise en défens, signalétique en milieu boisé
Nettoyage manuel sélectif de la dune (action <i>a priori</i> hors contrats)



Le déroulé des chapitres se fait selon les lignes du cahier des charges pour l'animation

1) Actions contractuelles

(Démarche contractuelle, charte, contacts propriétaires ...)

- Contacts avec un propriétaire riverain à Soustons, initiateur d'une école « Montessori », et qui souhaite développer un partenariat, voir signer une charte. <http://www.ecolenidau.fr/>
- Suivi des dossiers contrats en cours, et étude de projets futurs de contrats.



2) Actions non contractuelles

Financement : MIG « dunes » à Tarnos

→ Arrachage de Baccharis et d'herbes de la Pampa (MIFEN (Maison d'initiation à la faune et aux espaces verts, d'Urcuit – Entreprise adaptée – aide par le travail)

→ arrachage de Sénéçon du Cap (ESAT le Colombier, et MIFEN)

→ Les résultats de ces opérations sont en ligne sur le site Internet.

Impacts : concurrence avec les espèces dunaires, dans la zone de dominance de Lis Matthiole (plus importante colonie Atlantique)

La pinède à Chêne-liège est menacée par l'invasion de Cortaderia qui est issue des travaux routiers réalisés à proximité.

Le baccharis est considéré comme maîtrisable suite aux travaux effectués.



2) Actions non contractuelles

Financement : MIG « dunes » à Tarnos

→ Arrachage de *Baccharis* et d'herbes de la Pampa (MIFEN (Maison d'initiation à la faune et aux espaces verts, d'Urcuit – Entreprise adaptée – aide par le travail)

→ 2445 plants arrachés, dont 426 au treuil et 2019 à la pioche

→ *Baccharis* = 79 plants (0,4 % du total)

→ Plus de 99% pour les Herbes de la Pampa)

→ Élimination par lombricomposteur

→ 14 minutes par plant (21 en 2016)

→ soit 4 plants/heure, arrachage et élimination compris.

→ coût de l'arrachage ramené au plant : 2,40 € TTC.



2) *Actions non contractuelles*

Financement : MIG « dunes » à Tarnos

→ arrachage de Sénéçon du Cap (ESAT le Colombier, et MIFEN)

Le Colombier

- récolte de **21875 litres**, (47000 l en 2017)
- **1 m³ = 17 heures** (2017 18 m³, 2016 15 m³, 2015 17 m³).
- **60 l/h** (cohérent années précédentes)
- estimation de 44 m³ par kilomètre.

MIFEN

- Partie nord – polluée (2740 l en 10 jours)
- plus aucun pied à 500 m nord Métro



2) Actions non contractuelles (suite)

Depuis 2008, le Conseil départemental des Landes s'est engagé dans une action de nettoyage manuel sélectif sur 12 km de plages :

- Tarnos, au nord et au sud de la butte de tirs,
- Seignosse, au nord des Casernes,
- Moliets au niveau des rives du Courant d'Huchet,
- Moliets entre Huchet et l'embouchure (dunes),
- Lit-et-Mixe, au sud immédiat du Courant de Contis,
- Mimizan, à hauteur des étangs de la Maillouèyre.



Rappelons ici que la plage (DPM) est intégrée aux périmètres des sites Natura 2000

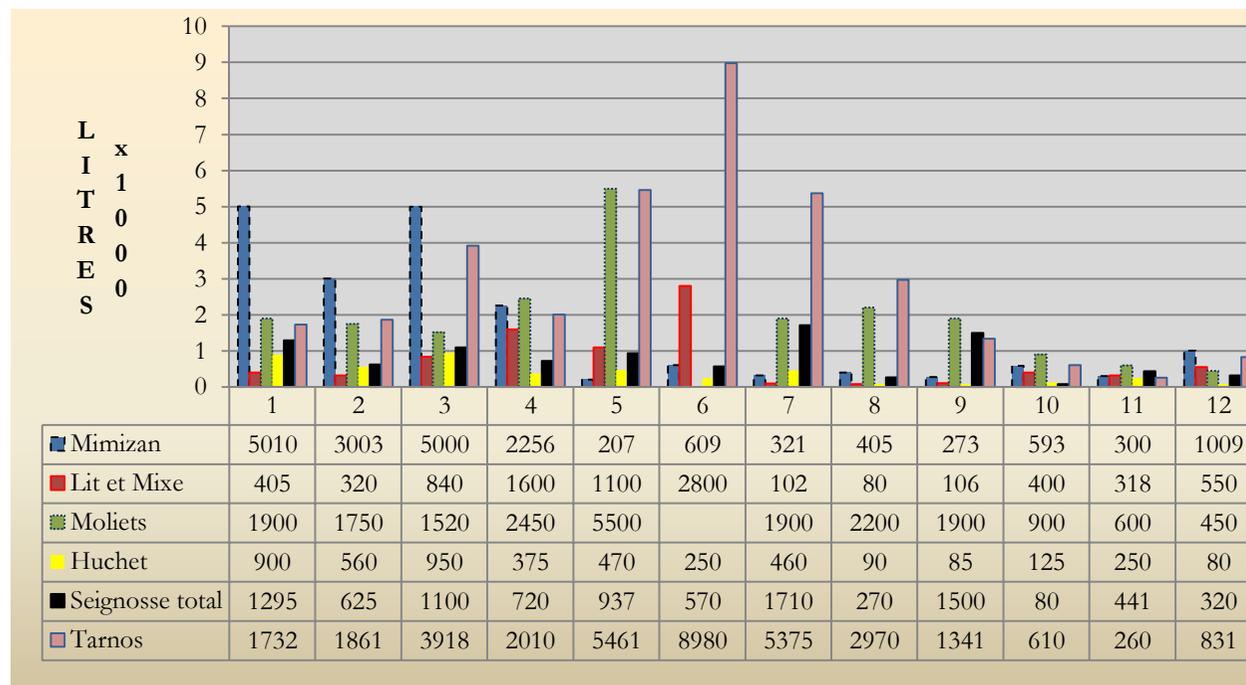


2) Actions non contractuelles (suite)

Nettoyage manuel des plages : quelques résultats

➔ volumes récoltés **supérieurs** à ceux de 2017 : **98189 l 2018 ; 76376 l 2017.** soit : **28 % de plus** que l'année passée

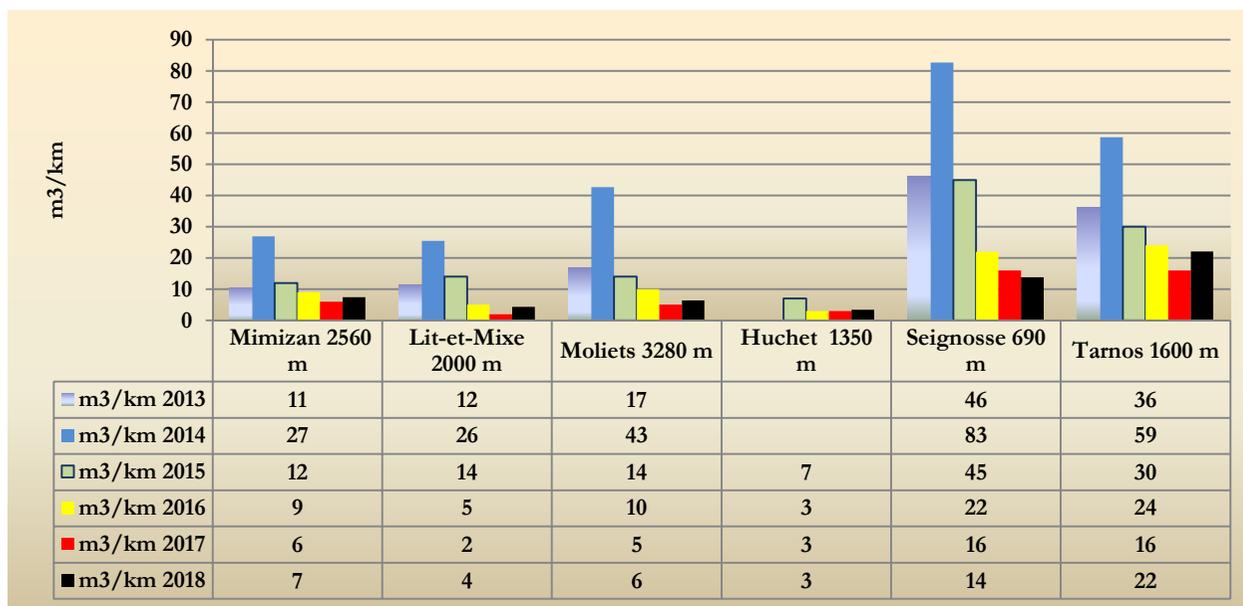
➔ Évaluation du volume TV « pêche » : 35 %



2) Actions non contractuelles (suite)

Nettoyage manuel des plages : quelques résultats

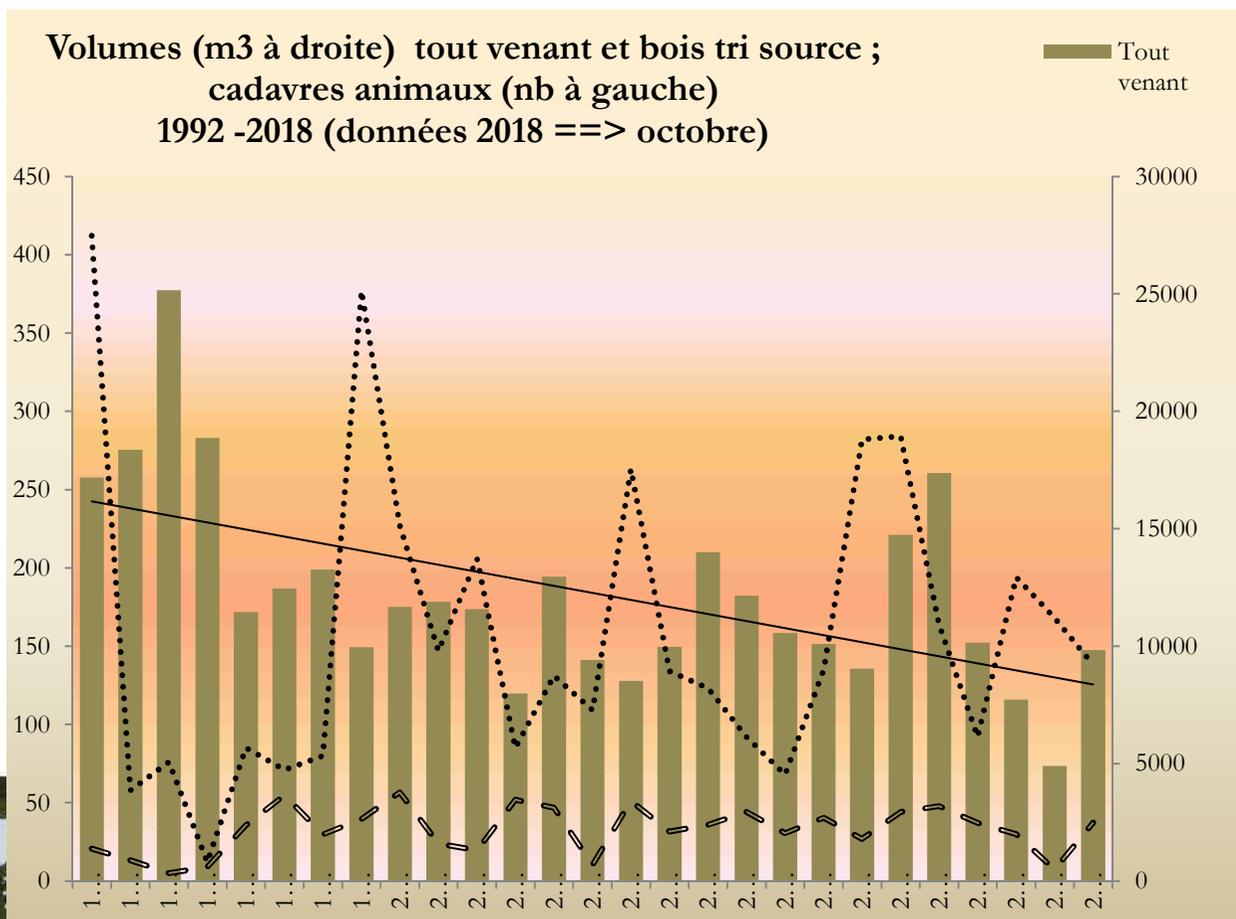
- ➔ Mimizan, Lit-et-Mixe et Moliets : niveaux d'arrivages/km comparables,
- ➔ Seignosse : **2,5 fois** plus de déchets que les trois précédentes
- ➔ Tarnos quasiment **4 fois** plus.



2) Actions non contractuelles (suite)

Nettoyage mécanique des plages : quelques résultats

- ➔ Des contrôles sont ponctuellement réalisés afin de vérifier le respect du cahier des charges
- ➔ Tendence des arrivages à la baisse



3) *Evaluations d'incidences*

Contributions ponctuelles

4) Soutien à des programmes d'actions de développement durable, et appui territorial

➔ Plan-Plage de Biscarrosse

- Création de mare,
- Réalisation d'un parcours pédagogique sur pilotis,
- Travaux dunaires,
- Protection de la dune (clôtures, signalétique),
- Équipements,
- Coût sur site N2000 :

Mobilier bois	250 000 €
Sanitaire	50 000 €
Terrassements, mare	45 000 €
Travaux dunaires	10 000 €



4) Soutien à des programmes d'actions de développement durable, et appui territorial (suite)

- ➔ Opération « sapins de Noël » à Ondres
- ➔ Présentation du littoral aux élèves-ingénieurs de l'école de Purpan à Seignosse
- ➔ Animation de deux journées SAPAL (service d'animation, de prévention et d'accompagnement des Landes (SAPAL))
- ➔ Opération d'arrachage de baccharis à Biscarrosse, dans le cadre de la convention « Surf-insertion »
- ➔ Formation en direction de la DREAL + visite site Biscarrosse
- ➔ Formation interne ONF sur le littoral et la gestion du site N2000
- ➔ Divers : reportage FR3, gestion site Internet ...



5) Amélioration des connaissances, suivi scientifique

- Biscarrosse : suite à la création de mare : « explosion » de pontes et têtards de Pélobate cultripède → seule donnée littoral landaise
- Observation de pannes humides (avec têtards de Pélobate ... servant de pâture aux hérons cendrés ...)
- Observation de Lézards ocellés

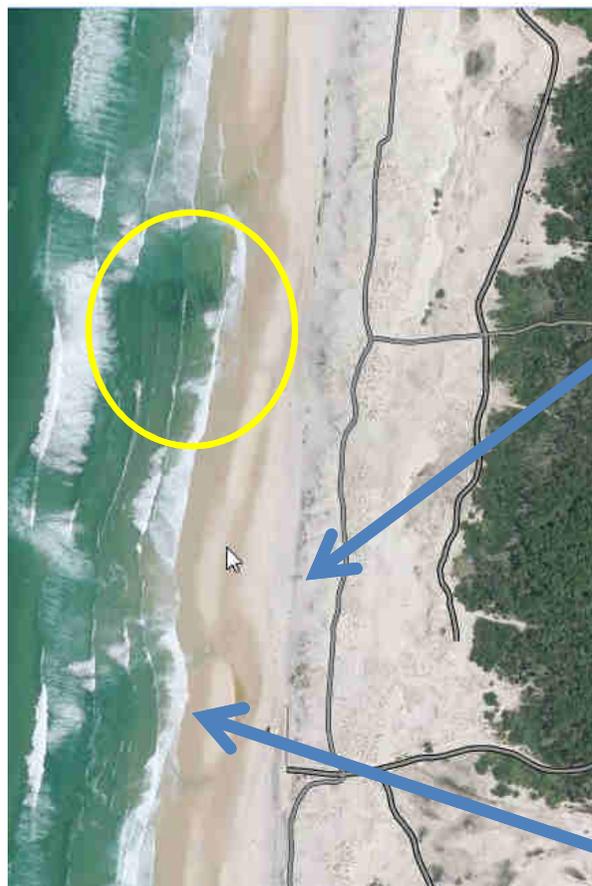


Photo : Benoît Nauguet



5) Amélioration des connaissances, suivi scientifique (suite)

→ Tournée avec le CBNSA afin d'évaluer les populations de Corbeille d'or entre Tarnos et Capbreton



→ Réflexions sur les paléosols à Biscarrosse



6) Mise à jour des docobs (sans objet)

7) Bilan annuel activités, habitats, espèces

→ Volet « administratif » relatif aux comptes rendus (bilan d'activité, actions spécifiques)

8) Comités

→ Organisation d'un CRES justifié par des initiatives locales, et notamment un projet de « vigne patrimoniale », mais aussi de sentiers numériques à Seignosse

PREMIER POINT : UN PROJET DE VIGNE « PÉDAGOGIQUE »

L'apport possible de Natura 2000
(action en site N2000)

- Un soutien aux actions pédagogiques
- Un soutien aux opérations techniques (nettoyage dune ou plage, paillages sur dune, plantations gourbet/agropyron)
- Signature de la charte Natura 2000



SECOND POINT : PROJET DE SENTIERS NUMÉRIQUES

Actions envisageables (travaux)

- Actions de valorisation écologique
 - création de mares
 - valorisation d'habitats naturels (chiroptères, oiseaux dont rapaces, reptiles, micro-mammifères...) : fauche de lisière, clairières fauchées, bois morts sur pied (et gisants)



- Ces actions rejoignent les objectifs N2000
- Elles peuvent faire l'objet de contrats
- L'objectif est également pédagogique



9) Synthèse jours passés

Actions	Jours réalisés
Actions contractuelles	2
Actions non contractuelles	9
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	1
Soutien à des programmes d'actions de développement durable	5
Appui territorial	6
Amélioration des connaissances, suivi scientifique	5
Bilan annuel activités, habitats, espèces	3
Comités : organisation de CRES, et CR, divers	2
TOTAL	33



10) Déplacements

- 11 janvier : Opération « sapins de Noël » à Ondres
- 11 janvier : Cahier des charges pour l'arrachage d'invasives à Tarnos
- 17 janvier : Réunion de synthèse avec l'ESAT le Colombier à Biaudos
- 2 février : animation pour l'école d'ingénieurs de Purpan, à Seignosse
- 14 février : réunion du CRES à Seignosse
- 14 et 15 mars : animations au profit de la SAPAL à Seignosse
- 28 mars : suivi travaux sur les invasives à Tarnos
- 11 avril : suivis des habitats naturels à Biscarrosse- La Teste
- 4 mai : point sur les travaux d'arrachage d'invasives, et la lancement travaux d'arrachage du séneçon du Cap à Tarnos
- 15 mai : tournée d'expertise avec le CBNSA de Tarnos à Capbreton, afin d'évaluer les populations de Corbeille d'or.
- 17 mai : formation professionnelle DREAL à Biscarrosse
- 30 mai : suivi des habitats naturels et espèces à Lit-et-Mixe
- 20 juin : formation interne à l'UT de Biscarrosse
- 13 novembre : reportage FR3 à Biscarrosse.



11) Perspectives 2019

- ➔ Départ à la retraite du chargé de mission Natura 2000, à compter du mois de septembre. action de « passation des connaissances » et d'amélioration de l'organisation ; présentation de Emilie Sautret.
- ➔ Contrats envisageables :
 - à Lit-et-Mixe (gestion de baccharis, poursuite de création de mares (corridor écologique)
 - à Seignosse (protection de la dune, coupe de lisière (recréation de dune grise), création de mares (à voir avec CELRL).
 - à Soustons, avec propriétaire riverain ; ou tout au moins signature de charte.
- ➔ Pour la partie communication, visite de terrain pour l'école de Purpan le 15 février.
- ➔ D'autres projets sont envisagés hors contrats :
 - Seignosse : réalisation du Plan-Plages, et projet de sentier numérique (qui concernera le site N2000)
 - Biscarrosse : projet de sentier pédagogique et numérique en partie en site N2000
 - réalisation de l'aménagement forestier des « Dunes du sud » entre Moliets et Tarnos.
 - problématique des ramassages de déchets par un public « citoyen », avec sacs-poubelles placés çà et là (« bacs à marée », panneaux d'informations ... à prévoir)



Quelques remarques

La conservation des bois flottés est très favorable à la biodiversité ...

Mais incite certains à les utiliser pour réaliser des « cabanes de plage »,

Impact : destruction d'habitats naturels, destruction d'espèces végétales protégées



Il a été nécessaire de prendre des mesures :

- Démolition et développement d'une stratégie,
- Maintien des gros bois flottés (haut de plage)
- Utilisation de BF pour réaliser des andains (remplacement des filets)



Le site Internet <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/site>

On y trouve :

- ✓ Les études, les comptes rendus de réunions, les docobs ...
- ✓ un catalogue simplifié des habitats naturels,
- ✓ une présentation de la problématique des espèces invasives
- ✓ Une présentation de la flore patrimoniale et des habitats naturels dunaires

➔ Téléchargement

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/138>

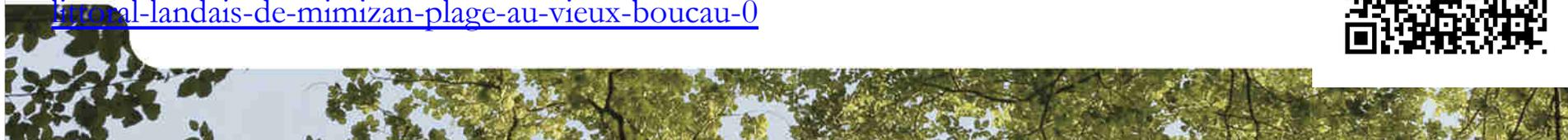
menu « habitats, espèces »



Suivis à Mimizan (RBD), faune/flore

➔ Téléchargement

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/sites-des-dunes-d-aquitaine/dunes-modernes-du-littoral-landais-de-mimizan-plage-au-vieux-boucau-0>





Merci pour votre patience !

